

Aux parents des élèves de l'école secondaire de Tavannes

Madame, Monsieur,

Comme vous avez pu l'apprendre de nos autorités, toutes les écoles sont fermées jusqu'au 4 avril 2020. Sur demande du canton, nous préparons du travail que vos enfants pourront effectuer à domicile. Pour ce faire, les élèves téléchargent sur l'adresse de l'école le travail qui les concerne. Il est répertorié par classe et par niveau de branche (A, B ou C).

Afin de récupérer le matériel scolaire dont ils ont besoin, l'école sera ouverte mardi 17 mars de 13.30 à 15.30 h. et mercredi 18 mars de 8.30 à 11.30 h. Merci de leur rappeler qu'ils doivent venir séparément. Les maîtres/sses de classe seront présents dans les salles.

Pour répondre aux éventuelles questions sur le travail à domicile, il y aura toujours une permanence à l'école que vous pourrez atteindre par téléphone. Pour des questions liées à une branche, vous pouvez également appeler l'enseignant sur son numéro privé aux heures scolaires habituelles (cf. liste ci-dessous).

Afin que le travail soit profitable, nous encourageons les élèves à consacrer chaque jour le temps nécessaire pour arriver à boucler le tout jusqu'au vendredi. Pour la première semaine, il n'y a que pour 2 journées de travail (jeudi et vendredi)

Le travail disponible se trouve sur le Drive personnel de votre enfant. Il peut y accéder par la page <https://ecoletavannes.ch/es/travail>. Après connexion, il trouvera quatre dossiers (Classe, Français, Allemand et Mathématiques) sous "Partagé avec moi" dans lesquels se trouvent les différents travaux à effectuer. Pour les élèves ayant prévu un stage, nous remettons cette responsabilité aux parents.

Cette situation est particulière pour tous et nous vous remercions de votre compréhension. Nous nous permettons de rappeler que ces mesures visent à freiner la progression du virus et, pour qu'elles soient efficaces, il faut éviter au maximum les regroupements. La médiatrice scolaire, Mme Wölfli, et la travailleuse sociale en milieu scolaire, Mme Kouyoumdjian, restent à disposition pour les questions liées à leur fonction.

A ces informations, nous joignons également la lettre officielle de la directrice de l'instruction publique, Mme Häslér. Nous vous prions de bien vouloir compléter le talon ci-dessous, que votre enfant apportera à l'école au moment où il viendra chercher ses affaires.

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Tavannes, le 16 mars 2020

Pour le collège des maîtres

Le directeur : H.-R. Gasser

----- à détacher -----

Nom et prénom de l'élève : _____

Classe : _____

Nous possédons une connexion internet permettant de télécharger les documents de l'école : oui / non

Notre enfant a accès à un ordinateur à la maison : oui / non

Nous avons la possibilité d'imprimer des exercices : oui / non

Signature des parents : _____

CORPS ENSEIGNANT

Ecole secondaire	Rue des Collèges 5	2710	Tavannes	481 20 33
Baker Caryl	Rue du Pont-du-Moulin 6	2502	Biel/Bienne	032 341 58 77
Bosch Michel	Rue du Milieu 4	2710	Tavannes	032 481 36 53
Burri Alain	Promenade du Moulin 2	2606	Corgémont	032 342 23 11
Carrilho Joao	Rue de la Paix 87	2300	La Chaux-de-Fonds	078 625 01 99
Coi Laurence	Bénévis 2	2732	Reconvilier	076 375 04 32
Drougard Esteva	Grand Rue 64	2710	Tavannes	079 753 53 86
Frochaux Valentine	Rue des Marchandises 18	2502	Biel/Bienne	079 574 70 20
Gaillard Stéphanie	Ch. des Cerisiers 7	2710	Tavannes	076 416 31 13
Gasser Hans-Ruedi	Rue Marzon 10	2738	Court	032 497 02 07
Ghielmetti Carole	Clos Vélez 18a	2735	Malleray	079 266 32 86
Glauser Manfred	Ch. des Roses 3	2710	Tavannes	032 481 44 59
Hersperger Etienne	Ring 16	2502	Biel/Bienne	079 366 35 96
Lauper Valérie	Le Praisson 4	2732	Loveresse	032 492 16 30
Marquis Nicole	Les Ecureuils 22	2722	Les Reussilles	032 493 13 15
Moraël Mathieu	Rue du Foyer 4	2710	Tavannes	077 454 82 52
Niederhauser David	Rue de la Sagnette 17	2710	Tavannes	032 483 70 29
Scheidegger Marielle	Montagne de Saules 30	2732	Reconvilier	078 768 18 21
Wolff Cécile	Rue du Musée 10	2714	Les Genevez JU	0033 637 28 92 85
Wölfli-Dupertuis Laure	Passage de la Sat 12	2710	Tavannes	078 605 13 37
Travail social en milieu scolaire : Mme Kouyoumdjan Grosjean				079 481 83 82
Médiation scolaire : Mme Wölfli				078 605 13 37



Direction de l'instruction publique et de la culture
Secrétariat général
Sulgeneckstrasse 70
3005 Berne
+41 31 633 85 11
gs.bkd@be.ch
www.bkd.be.ch

Direction de l'instruction publique et de la culture, Sulgeneckstr. 70, 3005 Berne

A l'attention des parents et des représentants légaux des
élèves du canton de Berne

Berne, le 15 mars 2020

Informations importantes

Mesdames, Messieurs,

Le 13 mars 2020, le Conseil fédéral a décidé d'interdire l'enseignement dans toutes les écoles dès le lundi 16 mars 2020 et provisoirement jusqu'au 4 avril 2020. Cette mesure ainsi que les autres mesures prises par le Conseil fédéral visent à ralentir la propagation du coronavirus et à protéger les personnes particulièrement vulnérables. Ci-après, vous trouverez de plus amples informations sur toutes ces mesures.

Fermeture de toutes les écoles

Du lundi 16 mars 2020 jusqu'au 4 avril 2020 au moins, aucun enseignement ne sera dispensé dans les écoles de tout le canton.

Enseignement à distance

Les enseignants et enseignantes mettent en place des mesures pour permettre malgré tout aux élèves d'apprendre. Ainsi, l'enseignement se fera à distance, par exemple au moyen d'outils électroniques et par la transmission des devoirs par courrier postal ou par courriel. Nous vous prions de vous adresser à la direction de votre école ou à l'enseignant ou enseignante responsable pour avoir de plus amples informations sur les moyens mis en place.

Nous nous trouvons dans une situation très particulière et il est évident que, dans ce contexte, aucun enseignement ne peut être mis en place en suivant les horaires préalablement définis. Les écoles ont besoin de temps pour préparer le matériel nécessaire et organiser l'enseignement à distance.

Les enseignants et enseignantes font un travail remarquable depuis des jours déjà et nous leur en sommes très reconnaissants. Je n'ai aucun doute sur le fait que les membres des directions d'école et du corps enseignant fournissent un travail exceptionnel au vu de cette situation nouvelle et difficile.

Structures d'accueil

La Confédération autorise les cantons à aménager des offres d'accueil pour les écoles enfantines et primaires. Ces offres s'adressent à tous les élèves dont les parents ne peuvent pas assurer eux-mêmes la prise en charge.

Les enfants ne doivent en aucun cas être confiés à leurs grands-parents. En effet, la contamination des personnes de plus de 65 ans et des personnes présentant des maladies chroniques ou graves peut s'avérer dangereuse.

Mesdames, Messieurs, tout ne fonctionnera pas dès le premier jour et la situation peut vite évoluer. Je vous prie de faire preuve de compréhension et demande votre collaboration. Car il est dès à présent crucial que nous nous soutenions les uns les autres, que nous veillions les uns sur les autres et que nous prenions soin les uns des autres.

Je vous remercie de votre compréhension et de votre soutien ! Votre contribution à la résolution de la situation actuelle est primordiale.

En vous souhaitant tous mes vœux de bonne santé, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes meilleures salutations.

**La Directrice de
l'instruction publique et de la culture**

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'C. Häslér', with a stylized flourish at the end.

Christine Häslér
Conseillère d'Etat